



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (datée 1597)
conservée dans l'église Saint-Géry, à Saint-Géry-Vers (Lot)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 3 juin 2025 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (datée 1597)

conservée **dans l'église Saint-Géry, à Saint-Géry (Lot)**, et appartenant à la **commune de Saint-Géry-Vers**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **11 0 OCT. 2025**

Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

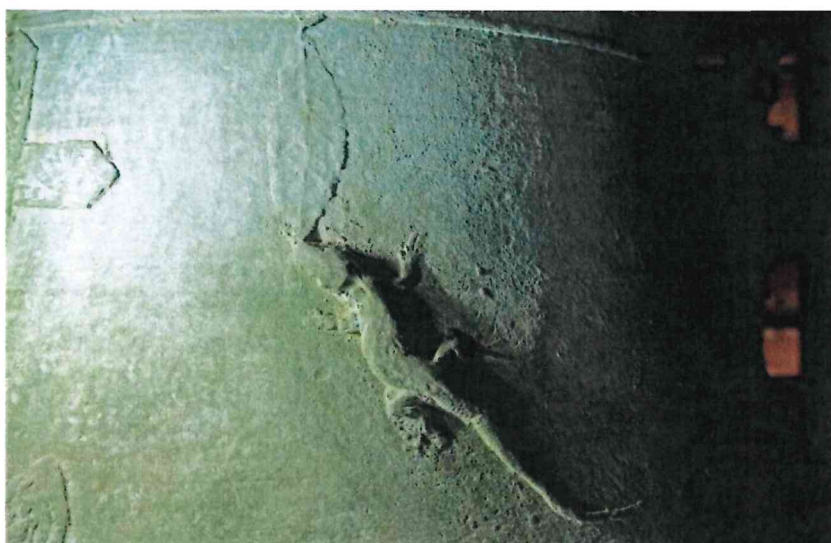
Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre de monuments historiques du
d'une cloche (datée 1597)
conservée dans l'église Saint-Géry, à Saint-Géry-Vers (Lot)

11 0 OCT. 2025

Localisation	46 - Saint-Géry-Vers
Edifice et sa protection MH	église Saint-Géry, (non protégé MH)
Titre courant	cloche
Localisation dans l'édifice	clocher
Matériau et technique	bronze : fondu
Dimensions	d=71 ; h=68
Datation	4e quart 16e siècle (1597)
Inscription	Inscription : IHS . MA . S . GEORGI . PATRONI . NOSTRO . ORA PRO NOBIS. F.B.R. . 1.5.9.(7?)
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Cette cloche, datée de 1597, a été réalisée par un fondeur dont les initiales sont peut-être contenues dans les trois lettres terminant l'inscription : FBR. Son décor, constitué notamment de moulage au naturel d'éléments végétaux et animaux, est particulièrement remarquable et plutôt rare. Le décor principal (repris sur la face opposé) est constitué d'une grande croix latine fichée sur un piédestal de trois degrés et entourée de deux feuilles au naturel (de châtaignier ?) et de deux matrices de sceau en forme de navette. A proximité se trouve un lézard au naturel et, de l'autre côté, la figuration de deux petits poissons au naturel et de cinq petits disques symbolisant les cinq pains du récit évangélique. La cloche en bronze est munie d'un joug en bois à ferrures plates à filetage avec écrous carrés, d'un bras de tirage en bois pour sonnerie manuelle et d'un battant en fer forgé.
Etat de conservation	bon état
Avis CRPA 03/06/2025	inscription ; vœu de classement
Auteur de la fiche	Guillaume Bernard (CAOA du Lot)



Vue générale



Détail du lézard

Crédits photos :

Guillaume Bernard, 2025 (c) Inventaire général Région Occitanie, (c) Conseil départemental du Lot